

AVENANT N°1 aux instructions de course :

- Modifications du paragraphe 7 : fusion des GR1 et GR2

la flotte n°1 (GR 1) passe en flotte n° 2 (GR 2) .

Flotte n°1 et n°2 : flamme blanche

- Modification annexe parcours : 11 juillet 2021, étape 1, parcours n°2, la bouée Basse Lemarié* est supprimée et remplacée par la bouée Basse Jourdan*, et sera à laisser à tribord.
- Modification annexe parcours : 12 juillet 2021 :
ajouter :possibilité de parcours construits en face de Granville
- Modification annexe parcours : 16 juillet 2021 , lire **étape 6**
- Modification du paragraphe 12.1 est remplacé par : la ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ ou **un bateau arborant un pavillon orange** à l'extrémité bâbord.

Affiché le samedi 10 juillet 2021 à 17 heures

Le Président du Comité de Course

Frédéric Bertin